



Redonner sens et efficacité à la dépense publique

15 propositions pour 60 milliards d'économies

La réduction des dépenses publiques demande tout d'abord des progrès dans l'évaluation et la gouvernance d'ensemble des finances publiques. L'Institut recommande de :

Proposition n° 1 : Mieux encadrer l'activité des opérateurs de l'État

Proposition n° 2 : Améliorer le suivi des dépenses de l'État et de la Sécurité sociale

Proposition n° 3 : Rendre effective l'évaluation de la dépense publique

Par ailleurs, les efforts déjà entrepris doivent être prolongés, amplifiés, et concerner tous les acteurs de la dépense publique. Pour cela, le rapport recommande de :

Proposition n° 4 : Poursuivre les efforts de maîtrise des **dépenses de fonctionnement** et les élargir à toutes les administrations publiques
(Total 10 Md€)

Proposition n° 5 : **Engager une réduction des dépenses de personnel dans les trois fonctions publiques** en recherchant des gains de productivité ; en augmentant la durée travaillée de 2 h 30 par semaine et en allongeant jusqu'à deux jours le délai de carence des fonctionnaires en cas d'arrêt maladie.

Proposition n° 6 : **Poursuivre le gel du point de la fonction publique**



Proposition n° 7 : Mettre en œuvre des réorganisations internes dans les hôpitaux

Proposition n° 8 : Inclure les collectivités locales dans l'effort de réduction de la dépense publique

Enfin, d'autres gisements d'économies doivent être trouvés. Les dépenses de prestations sociales et de subventions au monde économique représentent plus de la moitié de la dépense publique. Le rapport fait le choix de se focaliser sur six domaines :

Proposition n° 9 : Réduire les dépenses en matière d'assurance maladie (réaliser des économies sur les prix et volumes de médicaments et sur d'autres postes dynamiques de dépense ; optimiser le parcours des patients atteints par des maladies chroniques et rendre son respect opposable pour le remboursement ; mettre en place un bouclier sanitaire – **Total 15,5 Md€**)

Proposition n° 10 : Réduire les dépenses d'assurance chômage tout en améliorant leur efficacité (allocations dégressives ; seuil donnant accès aux conditions d'indemnisation plus favorable à 60 ans ; réforme régime des intermittents du spectacle – **Total 4,4 Md€**)

Proposition n° 11 : Revoir les différentes politiques publiques du logement dans le sens d'une simplification des acteurs et des objectifs (**Total 9,4 Md€**)

Proposition n° 12 : Réformer la politique familiale tout en préservant l'universalité des allocations (remettre en cause les majorations de pensions tout en développant l'offre de modes de garde ; mettre sous une plus forte condition de ressources certaines prestations et éteindre progressivement la prise en charge des congés parentaux – **Total 7 Md€**)

Proposition 13 : Améliorer la gestion et le ciblage des prestations sociales de solidarité (supprimer la prime pour l'emploi et revaloriser le RSA activité ; privilégier les chèques emploi service – **Total 1,4 Md€**)

Propositions 14 et 15 : Réduire le nombre des dispositifs d'aide aux entreprises supprimer la prime à l'aménagement du territoire (**Total 40 M€**)

INSTITUT
MONTAIGNE

